

Jacques Vergès : du militant à l'avocat

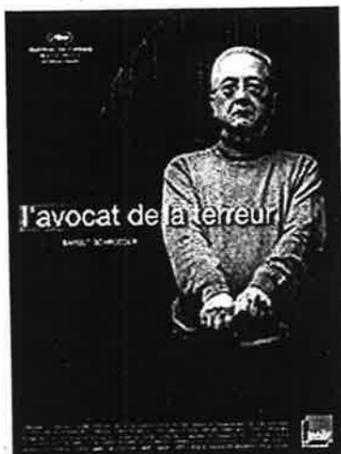
Qui est Jacques Vergès ? C'est à cette question que tente notamment de répondre Barbet Schroeder dans son film *L'Avocat de la terreur*. Si le réalisateur apporte quelques éléments de réponse sur ce personnage énigmatique, avocat de militants du FLN au moment de la guerre d'Algérie et défenseur de personnages comme Klaus Barbie ou plus récemment Slobodan Milosevic ou Saddam Hussein, l'homme garde encore une très large part de mystère, d'ombre, d'ailleurs savamment préservées. Même pour ses amis, comme l'avocat stéphanois André Buffard, de nombreuses inconnues demeurent, à commencer par la période allant de 1970 à 1978 durant laquelle Jacques Vergès a disparu de la circulation. Rencontre.

Comment avez-vous connu Jacques Vergès ?

Je l'ai connu en 1989, au moment du procès de la branche lyonnaise d'Action directe. A la demande du noyau dur, j'ai rejoint Jacques Vergès et on m'avait mis en garde, en m'expliquant qu'il n'aimait pas que l'on vienne marcher sur ses plates-bandes. Finalement, durant le mois et demi de procès, j'ai découvert quelqu'un de remarquable, une intelligence exceptionnelle et doté d'une culture immense. Je pense que Jacques Vergès fait partie de cette dernière génération d'avocats qui sont non seulement de grands professionnels, mais qui sont également passionnés de littérature, d'histoire et d'art.

Lorsque Jacques Vergès défend Djamilia Bouhired, militante FLN, on a le sentiment qu'il épouse complètement la cause des indépendantistes algériens (au sens figuré comme au sens propre puisqu'il l'épousera une fois sortie de prison). Il parle alors de ses clients comme d'« amis ». Et des années plus tard, il défendra des personnages bien différents tels Barbie, Milosevic ou Saddam Hussein. Y a-t-il de sa part le même engagement et si oui, n'est pas contradictoire ?

Non, pour moi il y a deux Jacques Vergès. Il y a un Vergès militant, communiste, celui des années 50. Etudiant à la Sorbonne, militant internationaliste, il rencontre des gens comme Pol Pot ou d'autres étudiants, qui seront plus tard des chefs d'Etat; africains notamment. Et



Le film est diffusé au Méliès à Saint-Etienne à partir du 27 juin

s'il choisit le barreau, le métier d'avocat, c'est parce qu'il estime que c'est pour lui le meilleur moyen de militer. Dans le même temps, il y a la guerre d'Algérie et il va trouver avec ces événements le creuset de son action. Il est alors un avocat engagé aux côtés du FLN.

C'est à ce moment-là qu'il prône la théorie dite de la défense de rupture. Elle consiste à considérer que l'on ne reconnaît aucune valeur au jugement rendu et qu'au final, c'est l'histoire qui jugera. On ne situe plus alors sur le même plan, et à la barre, il milite aux côtés de ses clients. Ca, c'est la première période, qui va jusqu'à sa disparition en 1970. Et celui qui réapparaît en 1978, c'est un autre Vergès.

C'est-à-dire ?

De ces huit années dont on ne sait pas ce qu'il a fait, il revient avec une autre dimension et incarne alors à mon sens l'avocat dans toute sa splendeur. Pour moi, il n'y a plus le côté militant. Il y a plutôt un côté joueur, provocateur. Et on le voit bien lorsqu'il accepte de défendre Klaus Barbie. C'est sa plus grosse provocation. Mais il n'y a plus alors de logique de militant. Il y a seulement la logique de défense, jusqu'au bout, sans concession.

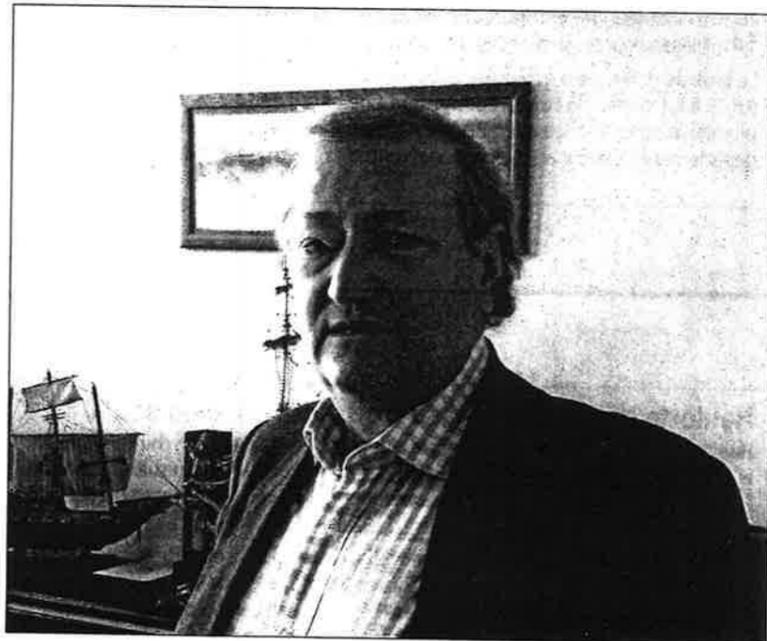
Lorsque j'ai par exemple plaidé avec lui lors du procès de la branche lyonnaise d'Action directe alors dirigée par Olivier et Frerot, il a redonné à ceux que nous défendions la dimension politique du combat qu'ils menaient. Sans que pour autant ce soit son combat à lui. Car le sien, c'est celui de la défense.

Qu'est-ce qui explique ce changement ?

C'est très difficile à dire. Peut être la période durant laquelle il a disparu...

N'est-ce pas choquant de voir qu'il s'est en quelque sorte fait une spécialité de défendre des personnes telles que Barbie, Saddam Hussein ou bien d'autres encore ?

Non, parce qu'il faut bien comprendre qu'on ne demande pas à l'avocat d'épouser la thèse, la cause de celui qu'il défend mais de démontrer en quoi ce qu'il a fait est explicable. C'est là où je dis que Jacques Vergès est alors vraiment avocat, alors que durant la première période de sa carrière, il était militant.



M^r André Buffard : « Pour moi, il y a deux Jacques Vergès »

Barbet Schroeder termine son film sur un coup de griffe en évoquant « l'affaire » Carlos. Pensez-vous, comme cela a pu être dit, que Jacques Vergès ait pu être complice de Carlos ?

Non, bien évidemment. Ce qu'il faut bien voir dans cette affaire, c'est que Vergès défend Magdalena Kopp, la compagne de Carlos et ce dernier menace la France de représailles si on ne la libère pas. Vergès négocie alors avec Gaston Deferre, le ministre de l'Intérieur de l'époque, pour que la situation s'arrange et obtient que Magdalena Kopp soit renvoyée en correctionnelle plutôt qu'aux assises. Il a fait là son travail d'avocat ! Après, qu'il ait vu Carlos et combien de fois, je ne vois pas ce qu'il y a de choquant ; un avocat peut bien voir son client. En outre, lorsque ce dernier est

arrêté en 1994, il est au départ défendu par Jacques Vergès (je faisais également partie de l'équipe), et ça c'est très vite mal passé, Carlos le dessaisissant de sa défense ! Je suis donc certain qu'en aucun cas il n'a pu être complice de Carlos.

Jacques Vergès dit que Barbet Schroeder n'est pas parvenu à le percer à jour. Pensez-vous l'avoir bien cerné ?

C'est un homme qui aime la vie, plein d'humour mais qui a un côté très insaisissable. Alors je ne sais pas si je suis parvenu à bien le cerner, mais indiscutablement, c'est le personnage le plus fascinant qu'il m'ait été donné de connaître.

Propos recueillis par
Sylvain Perret

Formation Apac-Eda

L'Afac propose une animation le jeudi 14 juin à 17 h 45, à la maison des avocats, 36, rue de la Résistance, Saint-Etienne sur le thème « Délit de marchandage de main d'œuvre ».

Me Pascal Garcia, avocat en droit social, sera l'intervenant. Cette formation comptera pour la formation continue 2007. Participation de 30 € pour les non-adhérents de l'Afac. Un cocktail clôturera agréablement cette soirée.